



RESPONSABILITÉS INHÉRENTES AUX POSTES PAR FONCTION – CONCOURS D'ART ORATOIRE

Présidente/président de comité – Coordonnatrice/coordonnateur de programmes

Le club décide de tenir un Concours d'art oratoire.

Le club décide du lieu où il tiendra le concours : l'endroit des réunions du club, le centre documentaire audiovisuel de l'école, un auditorium ou tout autre endroit favorisant l'art oratoire.

Imprimez la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire* à partir de la page « Publications » du site Web d'Optimist International : www.optimiste.org/Publications/Oratorical_Club_Chair_08-09_F.pdf

Contactez la lieutenante-gouverneure ou le lieutenant-gouverneur et la présidente ou le président du comité de district pour discuter des règlements et des modalités du concours.

Trouvez les dates des concours de zone et de district. Vérifiez le calendrier scolaire et après consultation auprès des écoles, fixez la date du concours de club avant celle de la zone.

Contactez la lieutenante-gouverneure ou le lieutenant-gouverneur et la présidente ou le président du comité de district du Concours d'art oratoire pour connaître les frais d'inscription des gagnantes/gagnants de club au concours de zone.

Recruter des bénévoles au sein du club pour occuper d'autres postes comme ceux de coordonnatrice/coordonnateur de programmes, coordonnatrice/coordonnateur des jurés et de sergente/sergent d'armes.

Élaborez une proposition de budget pour le Concours d'art oratoire.

Procurez-vous des affiches du concours et des blocs de règlements auprès de Promotions Corall. Ces articles vont promouvoir le concours et inviter les élèves à participer.

Procurez-vous des médailles et des certificats de participation du Concours d'art oratoire auprès de Promotions Corall.

Les clubs peuvent également créer leurs propres affiches.

Communiquez avec les responsables du journal local et demandez-leur d'inclure les détails du concours dans la section « calendrier communautaire ».

Faites parvenir des communiqués de presse aux médias locaux – journaux, stations de radio et de télévision.

Facilitez aux gens l'accès aux règlements et aux formulaires d'inscription et n'oubliez pas d'inclure dans la documentation des renseignements sur l'effectif afin qu'ils se familiarisent avec l'organisation (on trouve les règlements et formulaires d'inscription dans la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire*).

- Contactez la directrice ou le directeur de l'établissement d'enseignement et demandez-lui d'inclure le Concours d'art oratoire dans le programme d'enseignement.
- Contactez les écoles de la localité et donnez-leur des détails sur le concours. Demandez-leur la permission d'apposer des affiches et de placer un bloc de règlements dans l'école. La directrice ou le directeur du département de français ou la professeure ou le professeur d'art oratoire/dramatique assureront un nombre important d'inscriptions.
- Contactez le ministère de l'Éducation et demandez le nom d'une personne-ressource pour connaître les élèves de la localité qui reçoivent un enseignement à domicile et faites leur parvenir les renseignements concernant le concours.
- Communiquez avec les clubs jeunesse de la localité comme les scouts et les guides, les grands frères et les grandes soeurs ainsi qu'OJOI (Optimiste Junior Octogone International).
- Communiquez avec la présidente ou le président de l'association parents-maîtres pour distribuer aux parents, à l'occasion d'une réunion, de l'information sur le concours.
- Contactez les librairies locales, les bibliothèques, les cafés, les centres récréatifs et les endroits où les jeunes passent du temps et demandez-leur s'ils consentent à afficher de l'information sur le concours.

Assurez-vous de demander à chaque participante/participant de joindre un exemplaire de leur acte de naissance à leur inscription. Assurez-vous que chaque participant ait moins de 16 ans au 31 décembre de la présente année scolaire.

Tenez des concours séparés pour garçons et filles ou un concours mixte.

- La procédure de notation telle que décrite dans la trousse détermine le classement et les gagnantes/gagnants du concours.
- Remettez des certificats à toutes les concurrentes et à tous les concurrents.
- Présentez les médaillons et les récompenses pécuniaires (facultatif) aux gagnantes/gagnants, 1^{er/re}, 2^e et 3^e.
- Prenez des photos!

Remplissez le *Formulaire d'inscription officiel de zone, de région ou de district* du Concours d'art oratoire (page 16 de la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire*). Le formulaire doit être signé par l'élève, la présidente ou le président de club et la présidente ou le président du comité du Concours d'art oratoire de club. Fournissez à la lieutenant-gouverneure ou au lieutenant-gouverneur le *Formulaire d'inscription officiel de zone, de région ou de district*, un exemplaire de l'acte de naissance de la gagnante ou du gagnant, et les frais d'inscription.

Manifestez l'appui de votre club dans le cadre des concours de zone et de district.

Assurez-vous du paiement de toutes les factures.

Faites parvenir un article et des photos aux médias locaux concernant les gagnantes/gagnants du Concours d'art oratoire.

Remplissez le formulaire d'évaluation (exemplaire ci-inclus, formulaire en ligne) et faites-le parvenir à :

Optimist International
4494 Lindell Blvd.
St. Louis, MO 63108

Optimist International Canada
5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200
Montréal (Québec) H1R 1Z7

Coordonnatrice/coordonnateur des jurés

Assurez-vous de sélectionner trois jurés et une chronométreuse ou un chronométrateur pour l'événement. Parmi les possibilités : une enseignante ou un enseignant (d'une autre école que celles des participantes/participants), une/un chef religieux (pasteur ou prêtre), femme/homme d'affaires, avocate/avocat, juge, politicienne/politicien, ou personnalité des médias.

- Recrutez un juré-substitut à qui vous pourrez faire appel en cas d'urgence.

Remettez aux jurés et à la chronométreuse ou au chronométrateur un exemplaire des règlements et des renseignements sur l'effectif afin qu'ils se familiarisent avec l'organisation (on trouve les règlements et formulaires d'inscription dans la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire*).

Remettez à chacune/chacun des jurés un exemplaire de la *Feuille de pointage officielle du jury* et à la chronométreuse ou au chronométrateur un exemplaire de la *Feuille de pointage officielle de la chronométreuse ou du chronométrateur* (inclus dans la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire*).

Rencontrez chacune/chacun des jurés ou téléphonez-leur afin de vous assurer qu'ils comprennent bien les méthodes d'évaluation.

Vous devez trouver et réserver un endroit pour la rencontre et le travail des jurés afin de leur permettre de remplir leurs feuilles de pointage.

Offrez à chacune/chacun des jurés et à la chronométreuse ou au chronométrateur un certificat de gratitude ou un petit cadeau pour témoigner de la reconnaissance de votre club pour leur travail.

Faites parvenir une lettre de remerciements à chacune/chacun des jurés et à la chronométreuse ou au chronométreur, et y joindre de l'information sur le statut de membre de club.

Sergente/sergent d'armes

Elle/il surveille les allées et venues de l'auditoire et interdit toute circulation durant le discours d'une concurrente ou d'un concurrent. Elle/il doit être prête/prêt à traiter toute contestation (procédure décrite dans la *Trousse de la présidente ou du président du comité de club du Concours d'art oratoire*)

Conseil d'administration de club

Facultatif – Décidez si le club décernera aux élèves gagnants des marques de reconnaissance sous forme de bourses d'études, d'obligations d'épargnes ou en argent. Si tel est le cas, le club doit d'abord consulter l'association provinciale qui coordonne les activités et les compétitions scolaires afin de déterminer si le versement de tels prix peut conduire à la suppression du statut amateur du récipiendaire. Si un étudiant perd son statut amateur, il se pourrait qu'il ne puisse participer à des compétitions sportives ou à des activités collégiales. Si vous avez besoin d'aide, faites appel aux professeurs de langue ou au formateur en matière de débat s'ils peuvent vous diriger vers l'organisation appropriée.